



rupture de contrat a l'amiable, comment faire???

Par **energizer57**, le **20/08/2009** à **20:05**

Bonjour,

Je lance un appel et fais appel à vos talents juridique.

je suis actuellement en CDD jusqu'au 11 septembre 2009. J'aimerais faire une rupture de contrat a l'amiable.

en effet, on vient de m'offrir un poste qui me tient a coeur mais mon futur employeur a besoin de moi au plus tot c'est pour cela que je voudrais mettre fin a mon actuel contrat.

j'aimerais savoir quelles sont les démarches que je dois entreprendre pour faire cette rupture amiable :

-est ce que je dois donner les raisons pour lesquelles je souhaite partir plus tot

-dans le cadre d'un CDD de 7 mois, ya t'il un préavis a respecter, si oui de combien de temps

-comment puis-je faire en sorte d'obtenir mes indemnites de précarité prévue a la fin de mon contrat

-est ce que je pourrais toujours avoir des allocations de chômage (au cas ou mon futur employeur me ferait faux bond au dernier moment)

-est ce que je dois rédiger un contrat, si oui quelles sont les mentions qui doivent apparaitre

-et enfin comment se déroule la fin de contrat, quels sont les recours si mon actuel employeur refuse le contrat amiable

merci d'avance pour vos commentaires, cette situation d'urgence me stresse un peu, je n'ai pas envie de perdre le poste que l'on m'offre.

Cdlt